

Sommaire

Page 1

✘ **Éditorial...**

- *Sale temps pour la planète*
- *Maintenant, il y a urgence à s'adapter !*

Page 2

✘ **Mobilités**

- *Comment apaiser la circulation en ville ?*

Page 3

✘ **Transition énergétique**

- *Énergies renouvelables : Cœur d'Essonne en retard.*

Page 4

✘ **Biodiversité**

- *Toutes nos terres agricoles doivent être protégées à long terme.*

✘ **Brèves**

- *Semaine d'information et d'action : 16 au 22 octobre.*
- *Participations aux manifestations locales.*

ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée le 14/04/1992 et agréée au titre de l'article L.121-8 du Code de l'urbanisme et de l'article L.141-1 du Code de l'environnement (arrêté préfectoral n° 2002-PREF.DCL/0366 du 19 /11/2002)

Directrice de publication : Annick ROMECE

Rédacteur en chef : Hubert Anquetin

Imprimerie Lefèvre

16 rue Denis Papin / ZA des Montatons
91240 Saint-Michel-sur-Orge

ISSN : en cours

Éditorial

Sale temps pour la planète

Les indicateurs météorologiques se sont affolés partout dans le monde durant cet été 2023. Sur terre comme en mer, cette saison estivale a été marquée par des événements climatiques extrêmes d'une ampleur rarement observée. Alors que les températures ont atteint des records historiques en France et ailleurs dans le monde, des incendies dévastateurs ont ravagé des milliers d'hectares en Grèce et au Canada, mais aussi à Hawaï, en Algérie, à Tenerife, au Cap Vert... nécessitant l'évacuation de plusieurs milliers de personnes et causant de nombreuses victimes. Des inondations destructrices ont touché de nombreux pays et, en même temps, une sécheresse sans précédent sévit. Les océans et les mers, quant à eux, n'ont pas été en reste, avec des températures anormalement élevées enregistrées à la surface de l'eau, et les conséquences catastrophiques qui s'ensuivent, notamment pour la biodiversité.

Tout cela, les scientifiques l'ont prédit depuis quelques décennies et l'ADEMUB relaie cette sensibilisation depuis longtemps...

Nous surchargeons l'atmosphère en gaz à effet de serre (GES), mais, en plus, les mers qui absorbent 80 à 90 % de cette énergie sont aussi en surchauffe et elles nous en restituent une partie sous forme de chaleur.

Maintenant, il y a urgence à s'adapter !

Les mesures pour s'adapter doivent être mondiales et concernent tous les secteurs ; **chacun doit prendre sa part.**

Nos édiles brétignolais ont la grande responsabilité de rendre notre ville vivable sur le long terme.

Dans notre bulletin ADEMUB iNFOS 71 (juin 2021), nous écrivions : "Une nouvelle approche de l'urbanisme fondée sur l'analyse des réseaux écologiques doit remplacer la logique de densification à tout prix. Les politiques territoriales doivent définitivement s'inverser et enfin prendre en compte la qualité de vie des habitants."

Au moment où la ville vient de décider de la révision de son PLU, l'ADEMUB vient de faire connaître en ce domaine nos grands principes à prendre en compte lors de cette révision dans une déclaration liminaire sur les registres ouverts à la Mairie au service Urbanisme. Voici, en résumé, les principaux défis qu'il nous faudra relever si nous voulons pour notre ville un avenir vivable dans un contexte mondial environnemental très difficile :

* **Zéro artificialisation de nos sols au plus tard en 2030**

* **Limiter fortement la densification urbaine**

* **Conserver à notre commune son caractère mi-ville mi-campagne**

* **Reverdissement et végétalisation des surfaces non artificialisées classées N (*)**

Urbanisme, mais aussi mobilités : nous consacrons un long article au « Manifeste pour une circulation apaisée » car nous en sommes persuadés, transition climatique oblige, l'avenir des déplacements dans nos villes passe principalement par un fort développement de l'usage du vélo sous toutes ses formes.

Enfin, un petit point sur le bilan des Énergies renouvelables de Cœur d'Essonne Agglomération et une prise de position sur la partie de l'Orme Fourmi non intégrée dans la ZAP et son champs de blé noir clôturent notre réflexion sur l'adaptation vitale au dérèglement climatique.

« Si nous voulons préserver l'équilibre de la planète et notre dignité d'Hommes, il nous faut changer. » (Jean Jouzel)

(*) Vous trouverez l'intégralité de cette déclaration sur notre site.

COMMENT APAISER LA CIRCULATION EN VILLE ?

Transition climatique oblige, l'avenir des déplacements dans nos villes passe principalement par un fort développement de l'usage du vélo sous toutes ses formes. Mais nombre d'obstacles freinent sérieusement cette avancée. Quelles mesures prendre ? L'ADEMUB les expose dans un MANIFESTE POUR UNE CIRCULATION APAISÉE qui sera bientôt largement diffusé.



D'abord qu'est-ce qu'un manifeste ?

C'est une déclaration, un document par lequel un groupe, une association annonce son point de vue et son programme d'actions dans un domaine précis.

Le but : permettre à tous de se déplacer en pleine sécurité et convivialité dans un environnement apaisé, chacun respectant les autres usagers, d'abord les plus vulnérables, piétons et cyclistes.

Les obstacles : un environnement urbain contraint et un réseau viaire ancien souvent trop étroit où tout aménagement n'est pas possible ; certains aménagements de voirie inappropriés et mal conçus, un non-respect des règles d'accessibilité, la prolifération des engins motorisés qui occupent indûment 70% de l'espace public ; le non-respect des limitations de vitesse et des règles du Code de la Route.

Les mesures à prendre sont nombreuses. En voici un bref résumé :

- * Limiter la vitesse pratiquée et mettre la quasi-totalité des rues en zone 30 (30 km/h), zone de rencontre (20 km/h) ou aire piétonne (allure du pas),
- * Réduire le nombre de véhicules motorisés, principalement en stationnement,
- * Limiter le transit automobile par le centre-ville,
- * Créer des zones à trafic limité (ZTL),
- * Expérimenter les « vélorues » où les vélos sont prioritaires et la circulation des voitures limitée,
- * Installer des ralentisseurs de vitesse réglementaires,
- * Organiser régulièrement des campagnes d'information et de formation des usagers au respect du Code de la Route,
- * Assurer une présence policière dans la rue, installer des radars automatiques pour relever les infractions et sanctionner les contrevenants,

- * Sécuriser les abords des écoles et inciter les élèves à venir à pied (pédibus et cyclobus),
- * Mettre en place, dans les écoles élémentaires, le Savoir Rouler à Vélo (SRAV), véritable apprentissage d'une pratique disciplinée et maîtrisée dans la ville,
- * Organiser chaque année des festivités autour du vélo : Vélorution, Mai à vélo, Festivélo...

Multiplier les mesures et aménagements pour une circulation sécurisée des cyclistes

- * Entretien régulier des chaussées avec bandes de roulement lisses et confortables,
- * Suppression ou forte réduction de tous aménagements et obstacles dangereux : ressauts, chicanes, barrières, panneaux, poteaux et autres potelets. Largeur minimale obligatoire : 1,50m en passage direct pour tous types de cycles,
- * Bordures de hauteur modérée et chanfreinées,
- * Doubles sens cyclables réglementaires dans toutes les rues à sens unique,



- * Marquages au sol systématiques et nombreux,
- * Sas cyclables à chaque carrefour à feux, réservés aux cyclistes et assurant leur sécurité,

- * Panonceaux « Cédez-le-passage cycliste » permettant aux cyclistes de passer au feu rouge en respectant la priorité des piétons et véhicules qui ont le feu vert,
- * Respect par les automobilistes des distances réglementaires lors des dépassements des cyclistes (1,50m hors agglomération, 1m en agglomération).

Face au dérèglement climatique, il faut en urgence sortir du tout-automobile.

Le Manifeste de l'ADEMUB sera diffusé largement dans son intégralité auprès de tous : usagers de la voirie, associations, responsables politiques et administratifs à commencer par les maires et conseiller, et les présidents et membres de nos communautés de communes et d'agglomération. Présent dès maintenant sur le site de l'ADEMUB.

Transition énergétique

ÉNERGIES RENOUVELABLES : CŒUR D'ESSONNE EN RETARD

152

GWh/an

Production d'énergies renouvelables en 2017.

4%

d'EnRs

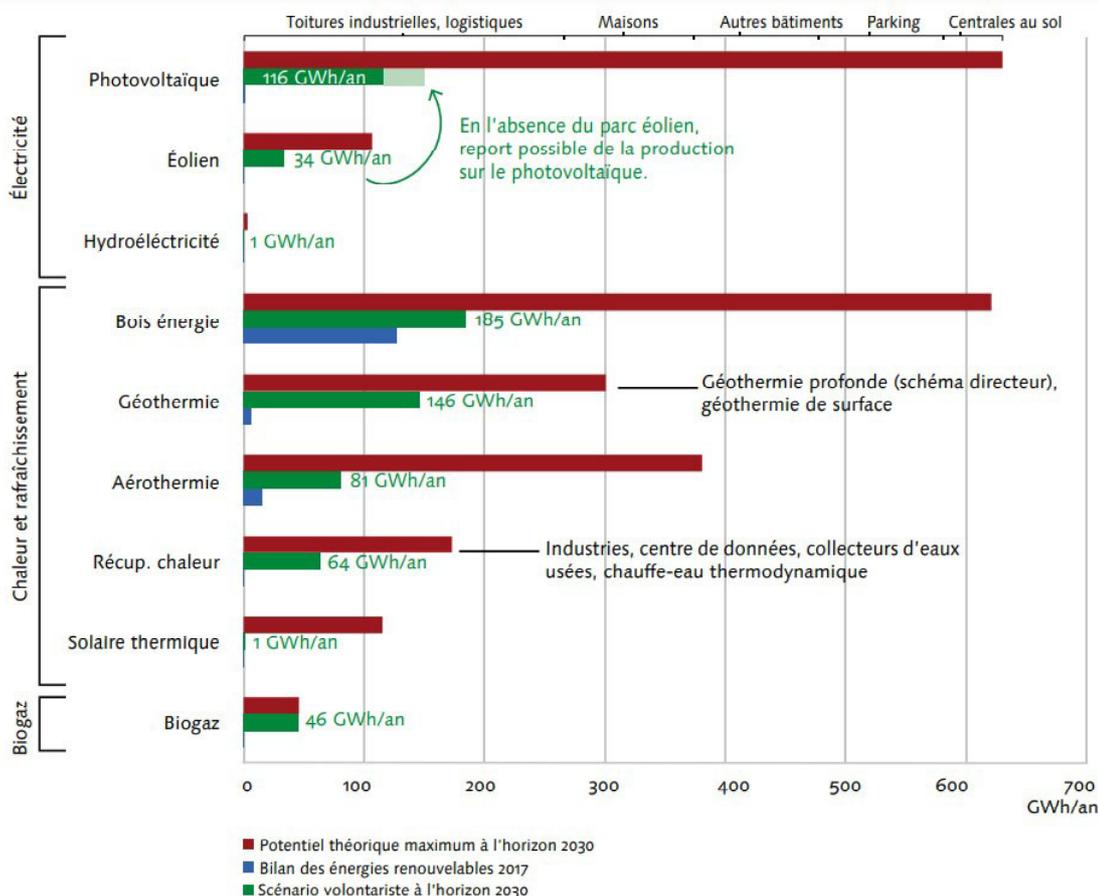
Part de la production d'énergies renouvelables locales sur la consommation totale du territoire (16,3% en France en 2017).

En 2017, la part des énergies renouvelables et de récupération représentait seulement 4% de la consommation d'énergie sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.

L'agglomération s'est fixée comme objectif d'atteindre un taux de couverture en EnR&R (Énergies Renouvelables et de Récupération) de 18% en 2030 et de 40% en 2050.

L'agglomération mise en premier lieu sur le développement du photovoltaïque, de l'aérothermie et de la géothermie, mais aussi sur la récupération de chaleur industrielle, et la production de biogaz par méthanisation.

En 2023, la route semble encore longue. Bien que l'extension du réseau de chaleur géothermique à Saint-Michel et Sainte-Geneviève-des-Bois suive son cours, le projet de centrale solaire sur La Base 217 balbutie, et toujours pas l'ombre d'une ombrière sur nos grands parkings commerciaux...



Source : Cœur d'Essonne Agglomération - schéma directeur de développement des énergies renouvelables et de récupération.

TOUTES NOS TERRES AGRICOLES DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES À LONG TERME



Devinette :

Où se trouvent les paysages représentés par les photos de ces champs de blé noir ? Vous ne trouvez pas ?

C'est à Brétigny, précisément dans la partie nord-ouest de ce qu'on appelle l'Orme Fourmi, entre le cimetière et le chemin du Vieux Pavé, au nord. C'est toute cette zone, de même que celle qu'on appelle la Ferme Clou près du Parc de Rosières. Monsieur le Maire a refusé d'intégrer cette partie de l'Orme Fourmi

dans les zones agricoles protégées (ZAP) qui viennent d'être classées par arrêté préfectoral. Il en est question dans le magazine Paroles de septembre.

L'ADEMUB a demandé à plusieurs reprises que l'intégralité des terres agricoles de Brétigny, notamment ces terres fertiles de l'Orme Fourmi, soient ainsi protégées de toute tentative d'urbanisation future.

En vain. Seulement 75% du total

des terres classées A (pour « agricole ») dans le PLU actuel seront ainsi protégées, soit au total 278 ha, représentant 20% de la surface totale de la commune (1 450 ha). Les autres, représentant quelque 95 ha, surtout à l'Orme Fourmi, ne manqueront pas de succomber aux fortes pressions urbanistiques qui s'exercent sur elles.

Brèves

Semaine d'information et d'action : 16 au 22 octobre

- * **Jeudi 19 octobre** : Projection-débat à Ciné 220, projection du documentaire LOW TECH « Les Bâisseurs du monde d'après » d'Adrien BELLAY sur le thème de la sobriété. Deux experts animeront le débat.
- * **Samedi 21 octobre** : Visite centrale géothermique de Viry-Grigny

Participations aux manifestations locales :

- * **Balade vélos CSB – ADEMUB** : Samedi 14 octobre
- * **Fête de l'Arbre** : Samedi 25 novembre à l'Espace Mandela : stand et animations de l'ADEMUB

Pour adhérer à l'ADEMUB, contactez-nous...

par notre site : www.ademub.asso.fr

par Facebook : facebook.com/asso.ademub

par mail : contact@ademub.asso.fr

par téléphone au 06 21 39 59 82

ou par courrier au siège social : ADEMUB, 51 rue des Érables 91220 Brétigny-sur-Orge